



Guide des précautions

Préconisations sanitaires à respecter dans le cadre de la présentation des calendriers aux habitants

La présentation des calendriers des sapeurs-pompiers reste autorisée dans le strict respect des mesures générales de prévention de la propagation du virus et de protection maximale des personnes. Cela suppose notamment la mise en place de la livraison **sans contact**.

Afin d'assurer la sécurité de tous, chaque sapeur-pompier sera doté de :

- 2 masques individuels
- 1 bouteille de gel hydro-alcoolique

La présentation du calendrier s'effectue à deux pompiers, le port du masque est obligatoire pendant la distribution et les déplacements (même dans le véhicule)
Après chaque remise, les sapeurs-pompiers doivent se désinfecter les mains.

A domicile, la livraison sans contact se déroule dans les conditions suivantes :

- Le sapeur-pompier préposé à assurer la livraison prévient le client ou la personne de son arrivée (en frappant ou en sonnant).
- Le sapeur-pompier demande à la personne si elle désire le calendrier, si accord il remplit le récépissé de passage, dépose le calendrier sur le pas de la porte en demandant à la personne de s'éloigner d'un mètre de distance.
- Après avoir pris connaissance du document, la personne dépose le don sur le pas de la porte et la ferme. Alors le pompier peut récupérer le don. Ensuite il se désinfecte les mains avec du gel hydroalcoolique.
- L'objectif est de ne pas être en contact proche et, en particulier, de ne pas se passer le calendrier de la main à la main.

Lieutenant Thierry NADALUTTI

Chef de centre

Sergent Philippe DAVANT

Président de l'Amicale

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades